



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° D20232703-01

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
2022
M4 - RESEAU DE CHALEUR

nombre de membres en service	15
nombre de membres présents	13
pouvoir	0
abstentions	0
nombre de suffrage exprimé	12
VOTES : contre 0 pour	12
date de convocation :	23.03.2022

Présents : BÉAL H - FOLLÉAT J - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - BRIAND S - MAILLET-BERT P - CHATAING P - BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L - PAULET N - MOUTON J (13)

Le 27 mars 2023 à 20h30, le conseil municipal réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mr Hervé BEAL, Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
<i>Compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	0,00	23 006,64	0,00	0,00	0,00	23 006,64
Opérations de l'exercice	128 313,11	127 991,17	0,00	0,00	128 313,11	127 991,17
Totaux	128 313,11	150 997,81	0,00	0,00	128 313,11	150 997,81
Résultats de clôture	0,00	22 684,70	0,00	0,00	0,00	22 684,70
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	0,00	22 684,70	0,00	0,00	128 313,11	150 997,81
Résultats définitifs	0,00	22 684,70	0,00	0,00	0,00	22 684,70

2° adopte dans les mêmes termes, le compte de gestion dressé par Madame Charline LAVOISIER, trésorière

Fait à Usson en Forez, le 28 mars 2023.
le Maire, Hervé BEAL

la secrétaire de séance, Josette FOLLÉAT